



CR UF CGT à la FSSSCT DIRCE du 07 juillet 2026

Pas de déclaration préalable pour FO

Déclaration Préalable CGT (voir mail du 07/07/2026)

Réponses de la Directrice :

PROJET DE SERVICE :

- le 08/07/2026 COPIL : retour sur les 23 groupes de travail
 - Septembre, consultation des équipes
 - Managériale : recueil de l'avis des équipes
 - Représentants du Personnel : présentation et avis
 - Assistantes Sociales : avis / connaissance du terrain
- le 22/09 COPIL : réajustement suite aux avis recueillis
- Calendrier des instances de représentation du personnel (IRP, selon l'édition du calendrier des réunions sur l'intranet)
 - CSA : les 30/09 matin, 08/10 AM et 05/11 matin
 - FSSSCT : le 16/10
- Arrêté de restructuration proposé ou pas (fin septembre)
- Toutes les conclusions du projet de service sont en transparence et sont sur l'intranet DIRCE

CEI LA VARIZELLE : Bureau d'étude pour travailler sur réorganisation

- Interviews : qu'est ce qui est important pour le réseau ? Pour les Agents ?
- Période d'échange et de discussion bloquée par les agents avec le soutien de la CGT
 - poursuite de la discussion car KA est persuadée que des Agents veulent s'exprimer

RAPPORT POLLUTION DE L'AIR rendu par Inspection du Travail :

Généraliste, du mal à en tirer des conclusions. Demande des directions des DIR d'avoir plus de précisions.

CGT : Quid du Bilan VH, sujet abordé dans la déclaration préalable ??

K. Aubert : n'est pas obligée de fournir des documents. Elle a mis la pression à SES pour avoir les infos dans les délais, mais la CGT joue sur les heures. Elle représentera le document en septembre.

CGT : précision que les Agents en action au CEI de la Varizelle sont dans le cadre du préavis de grève illimité depuis le 2 juin et non dans le seul cadre de leur « réorganisation ».

KA : 43 % de grévistes à la Varizelle et 0 ailleurs, elle fait la part des choses, mais le 4 juin l'accès refusé au BE, c'est par rapport à leur « réorganisation ».

CGT : Actuellement les Agents font des missions dans des conditions très compliquées voire hallucinantes, ils demandent des moyens, surtout humains !

KA : il faut discuter des conditions du préavis, proposition de caler une date de rencontre avec la CGT. KA a noté que le Préfet de la Loire doit recevoir la CGT et elle sera aussi à ce RDV.

CGT : Quid du point Formation, sujet abordé dans la déclaration préalable ??

KA : grâce au plan de requalification, les B1 sont cadres. Les CVRH se sont organisés pour fournir des formations.

CGT : les formations post-concours sont inexistantes.

CGT : A cette FSSSCT, il manque la médecine du travail et l'ISST, nous ne sommes pas des professionnels de santé (OS, Direction et Ass. Soc. Et PSP, présents ce jour) pour prévoir une étude d'impact quand aux futures réorganisations qu'entraînera le projet de service. Pour la CGT, ce projet doit être présenté d'abord en

instance officielle en FSSSCT, avec tous les membres de droits présents, et non en CSA sans les professionnels de santé, comme la Direction l'a programmé fin septembre/début octobre, en plus des réunions d'échange sur la même période proposées directement avec le personnel.

C. Girardy : la consultation a été présentée, la sphère médico-sociale a été intégrée.

CGT : sujet vacataire pour travail estival recruté depuis le 4 mai, mais n'a toujours pas eu le salaire

CG : est-ce que toutes les pièces demandées ont été fournies ? Il va regarder la situation dans le détails.

Point 1 : PLAN D'ACTION CEI Aigueblanche/Albertville (Pour INFO)

7 axes d'action suite à enquête administrative

M. Castella (Ass. Soc.) : point sur Ambiance / suivi régulier

- Elle est en accompagnement individuel si besoin
- la situation reste dégradée en terme relationnel
- des baisses financières
- sentiment de manque de reconnaissance

KA : 2 séminaires ont eu lieu, processus d'amélioration mais qui n'est pas indolore

CGT : demande que la FSSSCT se prononce sur le suivi en mettant une étude d'impact en place qui soit validée par des professionnels de santé.

KA : a bien entendu la demande

N. Dzieszniakiewicz (Pole Sécurité Prévention) : a du mal à comprendre la demande de la CGT en tant qu'ergonome. Le retour à un fonctionnement de travail normal ne peut pas se mesurer car concerne les besoins par rapport à une organisation. Sur-accidentalité au regard de l'effectif (comme à la Varizelle, car organisation de travail différente). Si étude à faire, il aurait fallu le faire avant.

Etude d'impact, préciser impact de quoi ?

F. Thomas (Ass. Soc.) : est-ce que c'est aussi le besoin d'être rassuré ? Les professionnels de santé pourraient peut-être répondre aux inquiétudes sur les conséquences du changement.

I. Janin (Conseillère Territoriale de Service Social) : ne comprend pas le terme « validation ». M. Castella accompagne les changements financiers et pointe la problématique du relationnel. Aujourd'hui, il faut s'interroger sur ce qu'on peut faire pour améliorer le relationnel. La question est comment on avance ?

KA : monter une réunion avec le médico-social avec SREI. Il faut passer commencent au mangement.

CGT : est-ce que la réalité de la vie (EX : prix élevés sur place) ne va pas s'opposer aux actions prévues ? Il faut apporter plus d'attention à cela.

CG : tout événement qui se produit sur ce site remonte à la Direction. Il y a une attention très particulière et suivi renforcé, y compris par la médecine de prévention.

ND : Étude d'impact est un mauvais terme, comment on s'assure, dans ce changement, que les Agents soient bien accompagnés ?

MC : c'est un centre où elle va plus souvent. Elle n'attend pas les demandes.

CGT : y'a t'il un suivi médical régulier ?

KA : tous les ans dans le cadre du plan d'action.

F. Evesque (SG) : pas de soucis de dispo avec le CDG38 qui dégage beaucoup de créneaux pour la DIRCE.

IJ : augmenter l'attention et le suivi du collectif en terme d'accompagnement.

KA : propose de travailler sur un cahier des charges d'accompagnement du collectif.

MC : il y a plus besoin de médiation que de coaching.

Point 2 : Règlement Intérieur EQUINOX, nouveau siège DIRCE (Pour INFO) :

Retranscription du règlement de la Villardièrre adapté aux exigences techniques d'Equinox. Aménagements en cours, 3ème étage bientôt fini, 4ème en cours.

CGT : demande à ce que ce RI soit présenté en instance, officiellement avec tous les membres de la FSSSCT avant de demander les avis aux agents dans les services, alors que cela vient d'être fait. Théoriquement, il pourrait y avoir des remontées contradictoires et possiblement non réglementaires aux yeux de l'ISST, de la médecine de prévention ou de PSP, voire des OS. Auxquels cas et après coup, la Direction devra le cas échéant re-expliquer à des services que des propositions seraient caducs.

KA : assume cette position, nous ne sommes pas dans en co-gestion. Elle parle aux agents via la ligne managériale.

Point 3 : Procédure événement post-traumatique (Pour INFO) :

Mise à jour procédure de 2019. Besoin de compléments et application homogène

- précision rôle hiérarchie
- développement coordination inter-acteurs
- mise en place cellule de crise

2 fiches REFLEXE :

- 1 pour intervenants/encadrants
- 1 pour conduite à tenir à tenir en cas de crise

IJ : la demande va arriver à la conseillère technique qui étudiera la possibilité du binôme des Assistantes Sociales.

KA : on a institutionnalisé que le retentissement psychologique est important et a été officialisé.

IJ : les chefs devraient peut-être être formés pour savoir écouter leurs équipes et que tout le monde soit consolidé dans sa posture.

CGT : les RI doivent être inclus. Importance de la formation.

KA : procédure qui a évolué car largement négligé mais maintenant est reconnue. Les RI doivent être formés pour recueillir ces premières paroles et ces premières émotions.

IJ : le but n'est pas de dédramatiser mais on ne peut pas le savoir sans formation. L'intervention du service social va permettre de mettre des mots sur ce que l'Agent ressent. Il faut avoir la bonne posture.

FO : il n'y a pas que sur notre réseau car opérateur PC voit aussi sur les réseaux partenaires.

FT : il y a une vigilance dans la durée. Prise en charge psychologique si besoin.

KA : a demandé à la cellule formation de travailler sur la formation Chef d'Equipe

- RI, intégrer un module « DEFUSING »
- suivi travaux
- management

CGT : propose d'ajouter en NB dans le document qu'à tout moment l'agent peut consulter un médecin ou demander une visite médicale.

Point 4 : Bilan VH 2025-2026 (Pour INFO)

- sera présenté en même temps que le DOVH
- proposition aux OS de la Direction d'envoyer les remarques par retour de mail.

Point 5 : Bilan Médecine de prévention 2025 (Pour INFO)

CGT : clarifier les rapports des médecins après visite (ex : la mention sans conclusion)

2 départements non pourvus :

- le 71 pour 71 agents
- le 89 pour 15 agents (sans le Cheminot)

Pour le 89 et le 71, autorisation de passer un contrat avec un médecin privé agréé

Questions diverses :

- Note de la Directrice sur les HS d'octobre 2026 qui seront payées en Janvier 2027 pour éviter les erreurs (seulement les 15 premiers jours)
 - CGT : C'est très étonnant car il n'y a pas de soucis dans les autres DIR
 - KA : c'est une organisation interne. Refuse les doublons et de faire le travail 2 fois.
- Valence (26), densification des services de l'État à Valence à travers le projet « POLYGONE » pour 2032, les agents du district de Valence aujourd'hui dans les locaux de la DDT de la Drôme seraient concernés.

- Une délégation de l'UF cgt DIRCE s'est rendu sur place, en plus de toutes les autres composantes syndicales de la FPE du département, pour une réunion d'info en préfecture le 23 juin dernier animée par la Préfète afin d'assurer un « dialogue social » et informer l'état d'avancement de ce projet.
 - La CGT a demandé à la Préfète d'avoir un bilan des coûts comparatifs de tous les scénarios non-retenus amenant l'Administration à choisir la solution présentée comme la seule possible
 - pas de réponse de la Préfecture sur cette question qui souhaitait pourtant apporter de la transparence sur ce nouveau projet...
 - La CGT a aussi demandé à ce que soit instaurée une instance officielle FSSSCT de site inter-administratif pour la gestion des sujets communs entre structures qui seraient relogées au « Polygone », avec en membres de droit la médecine de prévention et l'ISST comme la sécurité incendie, l'accueil du public, etc. Et en amont par cette nouvelle instance, mettre en place une étude d'impact avec les professionnels de santé et de l'ISST pour valider ces futures organisations de travail qui touchera autour de 800 agents sur place.
 - La préfète a répondu que dans les textes c'était possible, mais trop compliqué, trop long à mettre en place et que de toutes façons les Directions des Administrations ne sont pas favorable à ça et ont déjà voté contre.
 - KA : n'est pas favorable non plus et ajoute que pour le district de Valence il n'est pas obligatoire de rejoindre ces locaux à terme, ces personnels pourraient très bien aller ailleurs.
 - CGT : encore une fois, on se prive volontairement d'acteurs professionnels de la sphère médico-sociale dans une instance officielle comme la FSSSCT sur ce site.
 - CGT : attention aussi à la volonté dans ce projet de passer les Agents en Flex Office, signifiant la fin de bureau attiré à une seule personne mais passer à des bureaux partagés selon les disponibilités quotidiennes.
- Travailler avec la canicule :
 - CGT : Problématique avec la chaleur intense quand les Agents en intervention et en attente longue doivent être hors des véhicules selon la procédure. Possibilité d'intégrer un nouveau véhicule pour protéger le véhicule de patrouille pour que les Agents puissent se rester au frais dans le véhicule climatisé ?
 - KA : OK
 - CG : Enquête envoyée pour RETEX moratoire de sécurité.
- Article de presse sur accident dans l'Allier (2026-06-19_La renaissance 71)
 - CGT : cette article n'est pas correct vis-à-vis de la DIR et de l'Agent, au vu de certains détails portés à connaissance du grand public.
 - KA : ne connaissait pas l'existence de cette article de presse et trouve cela également très déplacé.

Les membres CGT à la FSSSCT DIRCE